



Mesdames et Messieurs,

Le passage à la nouvelle année a marqué le coup d'envoi de notre nouvelle newsletter ! C'est avec un grand plaisir que nous vous livrerons désormais chaque mois les dernières informations de notre association par ce canal. Vous pouvez également abonner à cette infolettre autant de personnes intéressées que vous souhaitez. Inscriptions sur [www.hotelleriesuisse.ch/newsletter](http://www.hotelleriesuisse.ch/newsletter). Nous nous réjouissons à l'idée d'une année captivante et riche en événements!

Cordiales salutations

Dr Christoph Juen  
CEO hotelleriesuisse



Crise monétaire et conjoncturelle

## Succès partiel sur la voie d'un allègement concret

**La crise monétaire que nous traversons actuellement, conjuguée au fléchissement conjoncturel, laisse des traces profondes dans l'hôtellerie suisse. Face à cette situation, l'association s'est engagée avec force pour que des mesures d'urgence à effet immédiat soient introduites, et en particulier pour une baisse temporaire de la TVA sur les prestations d'hébergement. Avec des premiers résultats encourageants.**

Durant la saison d'été 2011, les nuitées générées par les touristes européens ont chuté de 8,6% par rapport à l'année précédente, voire de 11% pour les touristes allemands, le principal marché étranger. Et ces chiffres ne constituent que la pointe de l'iceberg. Comme le révèlent nos enquêtes dans la branche, les hôteliers ont subi des pertes de chiffres d'affaires jusqu'à 30%, surtout dans les régions de vacances.

Après un long temps d'hésitation du Parlement et de l'administration, les milieux politiques ont finalement réagi. Une importante requête d'hotelleriesuisse, à savoir une baisse temporaire de la TVA sur les prestations d'hébergement, rencontre un soutien politique de plus en plus large. Le Conseil national a

par exemple accepté une motion sur le sujet durant la session d'hiver. Et la commission de l'économie de la Grande Chambre a approuvé récemment une proposition allant dans le même sens.

Pour l'association, il importe de ne pas confondre les mesures d'urgence à effet immédiat pour lutter contre le franc fort avec des objectifs politiques et économiques à long terme. Les principes politiques d'hotelleriesuisse sont inscrits dans ses Lignes directrices de la politique économique et touristique. hotelleriesuisse a par exemple défendu le taux unique dès le lancement de la réforme de la TVA. Ce taux est juste du point de vue de la systématique fiscale, il a un impact favorable sur la croissance économique et il réduit la charge administrative. Pour lutter contre le franc fort, il faut en revanche des mesures extraordinaires à effet immédiat telles que des baisses temporaires de TVA.

Sur ce point, il reste encore quelques obstacles à franchir avant que le Parlement ne confirme la décision de la Chambre économique du Conseil national. Pour une suite positive du processus politique, il est essentiel que toutes les organisations touristiques tirent à la même corde sous l'égide de la Fédération suisse de tourisme.



Classification suisse des hôtels

## Premiers auditeurs certifiés pour la classification suisse des hôtels

**Le 15 décembre 2011, 11 auditeurs ont été certifiés hotelleriesuisse-SQS. hotelleriesuisse félicite Jean-Marc Habersaat, Dieter Lorenz, Anita Streibich, Beat Blumer, Hans-**

**Ulrich Gerber, Manuela Kroll, Monique Moretti, Carlo Schmid, Hans Krebs, Monika Gasser et Thierry Geiger.**

La première formation des auditeurs de la classification suisse des hôtels a débuté il y a un an à l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS). Le cours exigeant qui s'étend sur plusieurs jours a été mis sur pied et réalisé en étroite collaboration avec hotelleriesuisse.

### Meilleure qualité de la procédure d'audit

L'exécution standardisée de la procédure est au cœur de la formation. Le but est d'offrir aux membres des prestations et des audits d'excellente qualité. Une fois le cours d'introduction réussi, les auditeurs ont reçu une formation pratique durant laquelle ils ont pu mettre à contribution les connaissances acquises et démontrer leur application dans le cadre d'un audit de certification.

### La moitié des établissements déjà audités

A ce jour, près de 1000 établissements membres ont été inspectés et évalués selon les nouveaux critères en vigueur. Cela correspond à peu près à la moitié de toutes les visites de révision. Le taux de recours qui est tombé de 20 à moins de 1% prouve l'efficacité de la procédure d'audit standardisée et l'augmentation de la satisfaction des membres.



Convention collective nationale de travail

## Classes salariales du système de rémunération 2012

**Tous les collaborateurs soumis à la CCNT doivent – comme jusqu'à présent – être rangés dans l'une des catégories salariales du système de rémunération 2012.**

Il appartient à l'employeur de vérifier si le collaborateur remplit les conditions pour entrer dans l'une des catégories de salaires minimums. Il arrive en effet souvent en pratique que des collaborateurs aient effectué un apprentissage dans l'hôtellerie et la restauration, mais qu'ils aient exercé ensuite un autre métier que la profession apprise. Les informations sur la reconnaissance des diplômes dans les différentes fonctions figurent sur [www.hotelleriesuisse.ch/ccnt](http://www.hotelleriesuisse.ch/ccnt) et dans le commentaire sur la CCNT.



Conseil juridique

## Déductions pour le logement et la nourriture

**Les déductions pour le logement et la nourriture restent inchangées en 2012.**

Les déductions minimales pour le logement et la nourriture prescrites par l'Administration fédérale des contributions n'ont pas été relevées pour 2012. Elles restent donc valables sans changement. Si l'hôtelier souhaite retrancher du salaire du collaborateur un montant inférieur à celui prescrit, il en a le droit. Mais dans ce cas, la différence doit s'ajouter au salaire brut au titre de composante salariale.

### Déductions forfaitaires

En principe, seuls les repas pris effectivement sont à décompter. Cela vaut aussi pour les déductions forfaitaires. Pendant les vacances, un arrêt maladie ou en cas d'accident, la déduction forfaitaire est réduite s'il existe une convention écrite applicable au collaborateur. Il est à noter également qu'aucun collaborateur n'est tenu de prendre ses repas dans l'établissement, auquel cas il n'y a pas non plus de déductions.



Centro sportivo nazionale della gioventù

## L'Hôtel-école à Tenero dit «Ciao»

**Avec ses hôtels-écoles, hotelleriesuisse est aussi implantée au Tessin depuis 1973. Après 39 ans de présence, c'est une ère qui prend fin en février 2012.**

Le 3 février 2012, les futurs spécialistes en hôtellerie et spécialistes en restauration formés au Tessin quitteront l'Hôtel-école à Tenero pour la dernière fois. Comme l'a décidé le canton en 2007, l'enseignement et les cours interentreprises pour les apprentis seront dispensés à l'école professionnelle à Trennavo/TI dès la rentrée 2012-2013. hotelleriesuisse continuera de soutenir la formation initiale au Tessin.



hotelleriesuisse Suisse romande

## Nouvelle organisation d'hotelleriesuisse Lausanne

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012, les services d'hotelleriesuisse Lausanne seront à votre écoute dans les domaines suivants: Marketing de la relève, Bourse des places d'apprentissage, Formation initiale (Hôtel-école Leysin et Ecole de commerce Hôtellerie-Tourisme).

hotelleriesuisse Chemin de Boston 25 1004 Lausanne	Téléphone: +41 21 331 40 70 Téléfax: +41 21 331 40 75 Email: info.romandie@hotelleriesuisse.ch	Heures d'ouverture Du lundi au jeudi 08h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
--	--	--



Outil de benchmark de STR Global

## **Prolongation de la phase de test jusqu'en 2014**

L'outil de benchmark de STR Global donne la possibilité aux membres d'évaluer chaque mois ou chaque semaine leur performance et d'adapter leur stratégie de prix en conséquence. Compte tenu de l'écho favorable rencontré auprès de plus de 300 établissements, la phase de test gratuite a été prolongée de trois ans, soit jusqu'à fin 2014. Les coûts sont pris en charge par hotelleriesuisse.

→ Formulaire d'inscription sous [www.hotelleriesuisse.ch/analyses\\_comparatives](http://www.hotelleriesuisse.ch/analyses_comparatives)



Preferred Partner: BKW FMB Energie SA

## **Eclairage: gagnez en efficacité!**

Du 1<sup>er</sup> février 2012 au 31 janvier 2014, 60 établissements pourront bénéficier de l'offre promotionnelle de FMB «Watt à la carte LED» en remplaçant 100 spots halogènes par des LED – ce qui leur permettra d'économiser jusqu'à 80% d'électricité.

→ Article complet sous [www.hotelleriesuisse.ch/partenaires](http://www.hotelleriesuisse.ch/partenaires)



Preferred Partner: Allianz Global Assistance

## **Bien armée pour affronter l'avenir**

La compagnie d'assurances Mondial Assistance change de nom et s'appelle désormais AGA International (Suisse). AGA pour Allianz Global Assistance.

→ Article complet sous [www.hotelleriesuisse.ch/partenaires](http://www.hotelleriesuisse.ch/partenaires)